

Colloque du 19 mars 2004
Faculté de droit de Montpellier

LA PREVOYANCE D'ENTREPRISE
Enjeux d'une véritable
organisation sociale de l'entreprise

*Sous la présidence de Gérard FERRIER,
Directeur de la politique sociale du Groupe ACCOR*

Interventions :

9 h 00 - Allocution de bienvenue

par Bernard DURAND, Doyen de la Faculté de Droit de Montpellier

9 h 15 - Introduction générale

par Philippe COURSIER, Directeur du DESS Droit de la protection sociale (DPS)

9 h 45 - La réforme de l'Assurance maladie

par Gérard VACHET, Professeur à la Faculté de Droit de Toulon,
Directeur du DESS Droit des relations de travail

10 h 45 - Les alternatives à l'Assurance maladie

par Sylvain RIZZO, Directeur juridique AG2R

11 h 30 - L'incidence du droit communautaire

par André PICHARLES, Directeur des ressources humaines du Groupe MICHELIN

14 h 15 - Les techniques de la prévoyance d'entreprise

par Bruno SERIZAY, Avocat, Conseil en droit social,
Associé du Cabinet Barthélémy & Associés

15 h 00 - Les incitations sociales et fiscales à la prévoyance d'entreprise

par Bruno PLATEL, Avocat, Conseil en droit social,
Associé du Cabinet Barthélémy & Associés

16 h 15 - Les enjeux d'une organisation sociale de l'entreprise

par Gérard FERRIER, Directeur de la politique sociale du Groupe ACCOR

17 h 00 - Rapport de synthèse

par Jacques BARTHELEMY, Avocat honoraire, Fondateur du Cabinet Barthélémy & Associés
et ancien Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier